

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00779 Numéro SIREN : 821 694 932 Nom ou dénomination : HASPARREN DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2022 sous le numéro de dépôt 11338

10 NOV. 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS HASPARREN DISTRIBUTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 90 Avenue HENRI DE NAVARRE 64100 BAYONNEDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 8 2 1 6 9 4 9 3 2 0 0 0 1 2Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2022Brut
1Amortissements, provisions
2Net
3

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

Frais d'établissement *

AB

80 935

AC

80 935

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

3 373

AG

1 222

2 150

Fonds commercial (1)

AH

600 000

AI

600 000

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisa-
tions incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

110 473

AQ

27 072

83 401

Installations techniques, matériel et
outillage industriels

AR

460 462

AS

207 409

253 052

Autres immobilisations corporelles

AT

63 155

AU

41 467

21 687

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon
la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

28 487

CV

28 487

Créances rattachées à des participations

BB

36 532

BC

36 532

Autres titres immobilisés

BD

2 220

BE

2 220

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières*

BH

15 073

BI

15 073

TOTAL (II)

BJ

1 400 712

BK

358 107

1 042 605

Matières premières, approvisionnements

BL

6 864

BM

6 864

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

312 301

BU

1 539

310 762

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

371

BW

371

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

95 469

BY

95 469

Autres créances (3)

BZ

204 455

CA

204 455

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :)

CD

CE

Disponibilités

CF

374 017

CG

374 017

Charges constatées d'avance (3)*

CH

17 910

CI

17 910

TOTAL (III)

CJ

1 011 389

CK

1 539

1 009 850

Frais d'émission d'emprunt à étaler

(IV)

CW

Primes de remboursement des obligations

(V)

CM

Ecart de conversion actif*

(VI)

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

2 412 101

IA

359 646

2 052 455

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

CR

Stocks

CERTIFIÉ CONFORME

Créances :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 180 000 ...)	DA	180 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	18 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	263 274		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	238 122		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	699 396	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	474 317		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 103		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 765		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	633 616		
	Dettes fiscales et sociales	DY	233 674		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 196		
	Autres dettes	EA	3 385		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 353 058		
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 052 455		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	989 295		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 810			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Exercice N		Néant ☐ *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 485 091	FB	(1 665 188)	FC 11 819 903	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	112 852	FH		FI 112 852	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	13 597 944	FK	(1 665 188)	FL 11 932 755	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 1 956	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 38 097	
	Autres produits (I) (II)					FQ 20 212	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 11 993 022
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 10 160 939	
	Variation de stock (marchandises)*					FT (34 203)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 24 830	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV 1 123	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 647 622	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 70 933	
	Salaires et traitements*					FY 509 960	
	Charges sociales (10)					FZ 147 521	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 63 191
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 1 539
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 2 944	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 11 596 402
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 396 619	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI 5 295	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 3 622	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 3 622	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (3 622)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 387 701	

Formulaire obligatoire l'article 39 A du Code général des impôts						Désignation de l'entreprise SAS HASPARREN DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
								Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)							HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							HJ	69 578	
Impôts sur les bénéfices * (X)							HK	80 001	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	11 993 022	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	11 754 900	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	238 122	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières					HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *					HP	
			- Crédit-bail immobilier					HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)						HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD	
	(9)	Dont transferts de charges						A1	35 454
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5						A3	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A4	2 097
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires			A9	
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs		

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 2 052 455 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 238 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 8 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 7 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Toutefois cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le présent exercice et il ne remet pas en cause à ce jour la continuité d'exploitation de la société.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial	600 000			600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 098	2 275		3 373
Immobilisations incorporelles	682 033	2 275		684 308
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	89 019	930		89 949
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 115	19 410		20 525
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	456 592	3 870		460 462
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 928	3 407	2 180	63 156
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	608 655	27 617	2 180	634 092
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	52 723	13 393	1 096	65 020
- Autres titres immobilisés	1 545	675		2 220
- Prêts et autres immobilisations financières	14 783	290		15 073
Immobilisations financières	69 051	14 358	1 096	82 313
ACTIF IMMOBILISE	1 359 739	44 250	3 276	1 400 713



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 275	27 617	14 358	44 250
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 275	27 617	14 358	44 250
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 180	1 096	3 276
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 180	1 096	3 276

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

31/03/2022

Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	600 000

Les éléments inscrits dans le Fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un

Notes sur le bilan

magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquences la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en oeuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la Société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	74 549	6 386		80 935
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 032	191		1 223
Immobilisations incorporelles	75 580	6 577		82 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	18 676	6 253		24 929
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	194	1 949		2 143
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	166 841	40 568		207 410
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 804	7 844	2 180	41 468
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	221 515	56 614	2 180	275 950
ACTIF IMMOBILISE	297 096	63 192	2 180	358 108



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 369 440 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	36 532		36 532
Prêts			15 073
Autres	15 073		
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	95 469	95 469	
Autres	204 456	204 456	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 910	17 910	
Total	369 440	317 835	51 605

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Montant

Clients factures à établir	1 554
PROV. BUDGETS CENTRALES 2021	32 773
PROV. BUDGETS CENTRALES 2022	24 242
Prov. pénalités centrales	14 269
Avoirs à recevoir	139 711
Total	212 549



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180 000,00 euros décomposé en 180 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AHADI 64100 BAYONNE	99,99	179 991,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE		1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN		1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ		1,00
UNIVERDIS 64000 PAU		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Gilles 64240 URT		1,00
BELIT HUGO		1,00
GANDON Elisabeth 64990 URT		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/07/2021.

Montant

Report à Nouveau de l'exercice précédent	228 363
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	228 363
Affectations aux réserves	228 363
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	228 363



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	180 000				180 000
Réserve légale	18 000				18 000
Réserves générales	34 911	228 363			263 274
Résultat de l'exercice	228 363	-228 363	238 122	228 363	238 122
Total Capitaux Propres	461 274		238 122	228 363	699 396

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 350 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 811	2 811		
- à plus de 1 an à l'origine	471 506	143 119	328 388	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 104	4 104		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 616	633 616		
Dettes fiscales et sociales	233 674	233 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 196	1 196		
Autres dettes (**)	3 386	3 386		
Produits constatés d'avance				
Total	1 350 293	1 021 906	328 388	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés



Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

FNP frais généraux	77 746
FNP marchandises	538
Intérêts courus emprunts	241
Provisions pour congés à payer	38 727
Provisions pour 13ème mois	7 871
Provisions primes de bilan	3 069
PROVISIONS PARTIC. DES SALARIES	45 510
Provision Interressement	24 068
SALARIES CREDITEURS	20
Prov. ch. soc. sur congés à payer	9 931
Prov. ch. fisc. / congés à payer	170
Charges s/13eme mois fiscales et sociales	1 776
Charges s/ Primes	444

210 111

Total

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges
d'exploitationCharges
FinancièresCharges
Exceptionnelles

Charges constatées d'avance	17 910
-----------------------------	--------

Total

17 910



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2022
Prestations de services	104 269
Ventes de marchandises	11 819 904
Produits des activités annexes	8 583
TOTAL	11 932 756

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/03/2022	31/03/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 622	4 517
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 622	4 517
Résultat financier	-3 622	-4 517



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18,9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	18	
Ouvriers		
Total	20	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt BNP de 650 K€	309 332
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt EDEL de 190 K€	61 071
Autres engagements donnés	370 403
Total	370 403

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions bancaire SAS AHADI Principal</i>	205 097
<i>Cautions bancaire SAS AHADI intérêts courus</i>	2 969
Avals et cautions	208 066
Autres engagements reçus	
Total	208 066

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

208 066

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 221 euros

Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société HASPARREN Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

HASPARREN DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 180.000 Euros
Siège social : 90, avenue Henri de Navarre – 64100 Bayonne
RCS Bayonne n° 821 694 932

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022, s'élevant à la somme de 238.122 euros, en totalité au poste « *autres réserves* ».

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 16 septembre 2022.

CERTIFIÉ CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

SCP Rivière Grizel & autres

189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Hasparren Distribution

SAS au capital de 180.000 €
Siren n° : 821.694.932 // Ape n° : 4711 F
Siège Social : 90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2022**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/03/2022**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Hasparren Distribution
SAS au capital de 180.000 €
90, Avenue Henri de Navarre
64100 Bayonne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Hasparren Distribution** relatifs à l'exercice clos le **31/03/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/04/2021** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Un fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour un montant de 600 K€. Le paragraphe intitulé « Fonds commercial » de l'annexe expose, en page 29, les règles d'évaluations et de dépréciations appliquées aux fonds de commerce.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons collecté les éléments utiles pour nous assurer qu'il n'existait pas d'indice remettant en cause la valeur nette comptable de de fonds de commerce.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 311 K€ ; ils représentent un poste important de l'actif.

Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°29.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

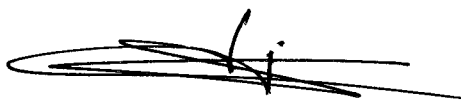
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le 01/09/2022

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Frédéric Grizel
Associé

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	80 935	80 935		6 386
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	3 373	1 223	2 150	67
Fonds commercial (1)	600 000		600 000	600 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	110 474	27 072	83 402	71 264
Installations techniques, matériel et outillage industriels	460 462	207 410	253 052	289 751
Autres immobilisations corporelles	63 156	41 468	21 688	26 124
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	28 487		28 487	21 893
Créances rattachées aux participations	36 532		36 532	30 830
Autres titres immobilisés	2 220		2 220	1 545
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 073		15 073	14 783
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 400 713	358 108	1 042 605	1 062 643
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	6 864		6 864	7 987
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	312 301	1 539	310 762	275 455
Avances et acomptes versés sur commandes	371		371	662
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	95 469		95 469	49 576
Autres créances	204 456		204 456	169 181
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	374 018		374 018	279 420
Charges constatées d'avance (3)	17 910		17 910	20 634
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 011 389	1 539	1 009 850	802 914
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 412 102	359 647	2 052 455	1 865 558

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Document
soumis au contrôle de
l'administrateur aux comptes



Bilan passif

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	180 000	180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 000	18 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	263 274	34 911
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	238 122	228 363
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	699 396	461 274
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	474 317	615 944
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 104	82
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 765	2 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 616	438 558
Dettes fiscales et sociales	233 674	347 135
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 196	
Autres dettes	3 386	560
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 353 059	1 404 284
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 052 455	1 865 558

(1) Dont à plus d'un an (a)	328 388	471 266
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 021 906	931 013
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 811	2 134
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 819 904		11 819 904	10 143 597
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	112 852		112 852	89 022
Chiffre d'affaires net	11 932 756		11 932 756	10 232 619
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 956	2 033
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			38 098	27 829
Autres produits			20 212	45 141
Total produits d'exploitation (I)			11 993 022	10 307 622
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 160 939	8 477 208
Variations de stock			-34 203	-26 655
Achats de matières premières et autres approvisionnements			24 831	22 188
Variations de stock			1 123	-1 982
Autres achats et charges externes (a)			647 623	646 323
Impôts, taxes et versements assimilés			70 933	70 466
Salaires et traitements			509 961	492 797
Charges sociales			147 521	132 156
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			63 192	70 338
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 539	2 643
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2 945	1 504
Total charges d'exploitation (II)			11 596 403	9 886 985
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			396 620	420 636
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				950
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			5 296	
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 622	4 517
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 622	4 517
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 622	-4 517
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			387 701	417 070



Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	69 578	81 659
Impôts sur les bénéfices (X)	80 001	107 048
Total des produits (I+III+V+VII)	11 993 022	10 308 572
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 754 900	10 080 209
BENEFICE OU PERTE	238 122	228 363

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HASPARREN DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 2 052 455 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 238 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 5 ans
- * Constructions : 8 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 7 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 2 à 8 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Les droits à réduction ou avantages en nature (produits ou services) accordés aux clients, acquis en fin d'exercice sont comptabilisés par la constatation d'une provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Toutefois cet événement n'a pas eu d'impact significatif sur le présent exercice et il ne remet pas en cause à ce jour la continuité d'exploitation de la société.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	80 935			80 935
- Fonds commercial	600 000			600 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 098	2 275		3 373
Immobilisations incorporelles	682 033	2 275		684 308
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	89 019	930		89 949
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 115	19 410		20 525
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	456 592	3 870		460 462
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 928	3 407	2 180	63 156
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	608 655	27 617	2 180	634 092
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	52 723	13 393	1 096	65 020
- Autres titres immobilisés	1 545	675		2 220
- Prêts et autres immobilisations financières	14 783	290		15 073
Immobilisations financières	69 051	14 358	1 096	82 313
ACTIF IMMOBILISE	1 359 739	44 250	3 276	1 400 713



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 275	27 617	14 358	44 250
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 275	27 617	14 358	44 250
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 180	1 096	3 276
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 180	1 096	3 276

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Fonds commercial

	31/03/2022
Éléments achetés	600 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	600 000

Les éléments inscrits dans le Fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un



Notes sur le bilan

magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil des normes comptables françaises.

En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en oeuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil des normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la Société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	74 549	6 386		80 935
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 032	191		1 223
Immobilisations incorporelles	75 580	6 577		82 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	18 676	6 253		24 929
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	194	1 949		2 143
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	166 841	40 568		207 410
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 804	7 844	2 180	41 468
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	221 515	56 614	2 180	275 950
ACTIF IMMOBILISE	297 096	63 192	2 180	358 108



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 369 440 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	36 532		36 532
Prêts			
Autres	15 073		15 073
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	95 469	95 469	
Autres	204 456	204 456	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 910	17 910	
Total	369 440	317 835	51 605

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 554
PROV. BUDGETS CENTRALES 2021	32 773
PROV. BUDGETS CENTRALES 2022	24 242
Prov. pénalités centrales	14 269
Avoirs à recevoir	139 711
Total	212 549



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 180 000,00 euros décomposé en 180 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AHADI 64100 BAYONNE	99,99	179 991,00
Sté Alimentation Biscarossienne 40600 BISCARROSSE		1,00
ADOUR DISTRIBUTION 40900 MONT DE MARSAN		1,00
SODILANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
SCALANDES 40000 MONT DE MARSAN		1,00
ORTHEZ DISTRIBUTION 64300 ORTHEZ		1,00
UNIVERDIS 64000 PAU		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GANDON Gilles 64240 URT		1,00
BELIT HUGO		1,00
GANDON Elisabeth 64990 URT		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/07/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	228 363
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	228 363
Affectations aux réserves	228 363
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	228 363



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	180 000				180 000
Réserve légale	18 000				18 000
Réserves générales	34 911	228 363			263 274
Résultat de l'exercice	228 363	-228 363	238 122	228 363	238 122
Total Capitaux Propres	461 274		238 122	228 363	699 396

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 350 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 811	2 811		
- à plus de 1 an à l'origine	471 506	143 119	328 388	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 104	4 104		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 616	633 616		
Dettes fiscales et sociales	233 674	233 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 196	1 196		
Autres dettes (**)	3 386	3 386		
Produits constatés d'avance				
Total	1 350 293	1 021 906	328 388	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNPF frais généraux	77 746
FNPF marchandises	538
Intérêts courus emprunts	241
Provisions pour congés à payer	38 727
Provisions pour 13ème mois	7 871
Provisions primes de bilan	3 069
PROVISIONS PARTIC. DES SALAIRES	45 510
Provision Intéressement	24 068
SALAIRES CREDITEURS	20
Prov. ch. soc. sur congés à payer	9 931
Prov. ch. fisc. / congés à payer	170
Charges s/13ème mois fiscales et sociales	1 776
Charges s/ Primes	444
Total	210 111

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	17 910		
Total	17 910		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2022
Prestations de services	104 269
Ventes de marchandises	11 819 904
Produits des activités annexes	8 583
TOTAL	11 932 756

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/03/2022	31/03/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 622	4 517
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 622	4 517
Résultat financier	-3 622	-4 517



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18,9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	18	
Ouvriers		
Total	20	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt BNP de 650 K€	309 332
Nantissement du Fonds de commerce donné en garantie de l'emprunt EDEL de 190 K€	61 071
Autres engagements donnés	370 403
Total	370 403

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles



Autres informations

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

Cautions bancaire SAS AHADI Principal

205 097

Cautions bancaire SAS AHADI intérêts courus

2 969

Avals et cautions

208 066

Autres engagements reçus

Total

208 066

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

208 066

Engagements assortis de suretés réelles

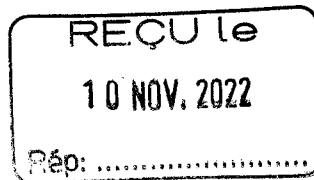
Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 221 euros

Conformément à la loi et aux dispositions de la convention applicable, les salariés de la Société, lors de leur départ à la retraite, perçoivent une indemnité.

Les règles applicables à la Société HASPARREN Distribution, sont des régimes de prestations définies, notamment celui d'une indemnité de fin de carrière. La société inscrit en annexe l'intégralité des engagements, déterminés de manière actuarielle, pendant la durée d'acquisition de ces derniers, tout en probabilisant le risque que les salariés quittent la société avant leur départ à la retraite. Le montant inscrit en annexe est égal à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, majorées ou minorées des écarts actuariels éventuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



Monsieur le Greffier
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BAYONNE**
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Bayonne, le 8 novembre 2022

CG/MD

SAS HASPARREN DISTRIBUTION

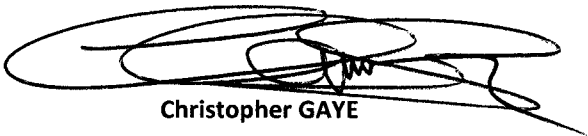
RCS Bayonne n° 821 694 932
Exercice clos le 31 mars 2022
Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 45,34 euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.



Christopher GAYE



Marc de SAINT VICTOR

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.

Technocité - Bâtiment Astria
5, rue Joseph Szydlowski
64185 Bayonne cedex - France

Tél : 05 59 57 20 20
Fax : 05 59 57 20 21
fidal.com

Barreau de Bayonne